

CLARIFIER LES ENJEUX

Mémoire

présenté

à la Commission sur l'avenir du Québec

par

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC

Le 24 février 1995

TABLE DES MATIÈRES

<i>PRÉSENTATION.....</i>	<i>2</i>
<i>En finir avec ce débat.....</i>	<i>3</i>
<i>LE PRÉAMBULE.....</i>	<i>5</i>
<i>L'AVANT-PROJET DE LOI.....</i>	<i>6</i>
<i>L'article 1.....</i>	<i>7</i>
<i>De l'histoire.....</i>	<i>9</i>
<i>L'article 17 Un non impossible.....</i>	<i>11</i>
<i>AVEC UN OUI À LA SOUVERAINETÉ.....</i>	<i>15</i>
<i>Réaménager la question.....</i>	<i>16</i>
<i>« Le Québec est maintenant libre de ses choix ».....</i>	<i>19</i>

PRÉSENTATION

La SNEQ est un organisme de défense des intérêts des Québécoises et des Québécois et de promotion du Québec comme étant le siège d'une nation française en Amérique. Affiliée au Mouvement national des Québécoises et Québécois, nos objectifs généraux se lisent ainsi:

Promouvoir l'unité de la Nation québécoise en privilégiant la souveraineté de l'État québécois et son caractère français, en stimulant la fierté d'y appartenir et en favorisant l'établissement et le maintien de relations harmonieuses avec les autres pays et peuples du monde.

La SNEQ se préoccupe de développement économique de sa région, par exemple lorsqu'elle a investi dans l'Usine Cascades de Cabano, lorsqu'elle a été à l'origine de la Coopérative funéraire du Bas Saint-Laurent, lorsqu'elle a contribué au sauvetage de P.M.E. en difficulté financière. De la même manière, nous souhaitons que l'investissement promis à l'usine d'huile de beurre de Trois-Pistoles contribue à son démarrage effectif.

La SNEQ participe aussi à des causes sociales, par les différents débats de société entourant l'éducation, les affaires sociales, etc... dont un exemple est la collaboration à la création de la Coalition Urgence rurale. Mieux connue pour son action en faveur de la sauvegarde et la promotion de la langue française, la SNEQ rêve du jour où son action pourra être de travailler davantage pour la qualité de la langue, plutôt que sur sa protection. Le second rêve de la Société nationale de l'Est du Québec est de travailler davantage sur la promotion du Québec et du français à l'étranger, plutôt que sur la défense de son existence, à l'intérieur du régime fédéral.

En finir avec ce débat

Combien d'énergies investies par quelques générations de Québécoises et de Québécois, qui ont mis des heures, des semaines, des mois, des années de travail acharné à vouloir se donner un pays.

Combien de liens sociaux bouleversés et de liens familiaux assombris par cette recherche d'indépendance non résolue. Un Québec agressé, ces trente dernières années, par un acharnement sans précédent à créer les peurs les plus folles et les plus fallacieuses, au dépens de gens marqués par l'insécurité économique. Paradoxalement, cette pauvreté est souvent causée par le système fédéral.

Avant que le Québec ne devienne trop pareil aux autres, tel que l'ont souhaité des Lord Durham, des Pierre Elliott-Trudeau, des Clyde Wells, des Elijah Harper, des Bob Rae et des Jean Chrétien,

Avant que le Québec français ne perde Montréal, sa métropole, la deuxième ville française au monde, qui subit le pouvoir d'attraction de l'anglais, autant en son centre qu'en son pourtour,

Avant que le Québec ne perde sa ruralité, par la désaffection lente et progressive de ses régions-ressources,

l'urgence d'agir est là.

- *Le Mouvement national des Québécoises et Québécois a adopté, avant même la naissance du Parti Québécois, au lendemain des États généraux du Québec français dans les années 60, la souveraineté comme seul moyen de sortir de la dépendance. Ainsi, le Parti Québécois et le Bloc Québécois se complètent très bien dans les textes qu'ils ont proposés à l'intérieur du guide de participation aux commissions. Si le Parti Québécois décrit essentiellement ce qu'est la souveraineté, le Bloc Québécois, quant à nous, après avoir décrit le blocage constitutionnel, énonce les prémisses d'une constitution québécoise, à travers des principes généraux que nous faisons nôtres.*
- *Nous déplorons que le Parti Libéral ait refusé de nous livrer sa position. En le faisant à l'extérieur de la démarche, il marque très bien que sa démarche est avant tout partisane.*
- *Nous avons lu avec un intérêt certain la position de l'Action démocratique, avec toutefois un étrange sentiment. Elle fait beaucoup de concessions et crée surtout une confusion certaine autour du concept de la souveraineté. Celle-ci devrait être conditionnée par un changement constitutionnel pan-canadien, alors que le Canada n'est définitivement pas prêt à le vivre. Nous le lui imposerions en quelque sorte. Faudrait-il que le Québec ait réglé tous ses problèmes économiques avant d'établir sa souveraineté, comme si le fédéralisme n'était en rien responsable de cette situation, bien que nous y soyons plongé à part entière?*

LE PRÉAMBULE

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois présentera, en notre nom, une proposition de déclaration de souveraineté, dans laquelle on retrouvera toutes les raisons d'être et de vivre de nos sociétés nationales.

Nous voulons simplement affirmer, ici, devant vous, qu'à notre avis, le projet de souveraineté est un projet essentiellement responsable et de fierté, qu'il requerra une grande dose de solidarité, en la faisant et en la vivant ensuite. Capitale, métropole et régions devront être solidaires, aucune ne peut vivre et bien vivre sans les autres.

Le Québec solidaire sera marqué par un grand souci de l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes; le partage de la richesse, c'est valable pour tous; le Québec solidaire devra investir dans l'éducation pour en faire un pays de gens responsables et fiers;

En somme, ce nouveau pacte social entre le Canada et le Québec, entre les Québécois et les Québécoises, doit mener à une société invitante et accueillante pour tous et toutes.

Le Québec sera appelé à adhérer à des traités internationaux, mais aussi à en promouvoir de nouveaux pour la paix et un meilleur environnement.

L'AVANT-PROJET DE LOI

A l'article 9, le Gouvernement affirme que nous maintiendrons notre appartenance au Commonwealth.

Pourquoi maintenir le lien avec le Commonwealth?

- *N'est-ce pas là une dépense bien inutile,*
- *L'image d'une culture différente,*
- *Un souvenir à oublier de colonialisme?*

Aux articles 10 et 11 de l'avant-projet de loi, le gouvernement du Québec propose que le Québec, devenu souverain, fasse siennes les lois alors en vigueur au Canada, et que le système des pensions soit reconduit tel quel. Nous sommes très heureux que le gouvernement ait pensé le garantir dans la loi sur la souveraineté, ce qui enlève toutes les hypothèques à cet égard. Voilà au moins un sujet sur lequel la démagogie fédérale n'aura plus d'assise.

Quant à la double citoyenneté, traitée à l'article 5, malgré les gorges chaudes des fédéralistes, il faudra qu'ils comprennent que cela n'est qu'une mesure temporaire pour nos compatriotes qui s'identifient au Canada, parmi les générations actuelles. Mais nous n'avons rien contre; sauf s'il fallait considérer cette mesure comme obligatoire.

L'article 1

La Société nationale de l'Est du Québec est depuis 1969 d'option souverainiste. Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste ont évolué avec les nouvelles générations de Québécoises et de Québécois, à partir des années '60 et au même moment où le Québec devenait résolument moderne. Elles ont compris que nous pourrions essayer de protéger la langue, mais qu'elle ne le serait pleinement qu'à l'intérieur d'un pays souverain, contrôlant toutes ses lois et son immigration. Elles ont compris qu'une nation possédant son drapeau et sa Fête nationale ne pouvait que devenir souverain et choisir son hymne national.

Nous n'aurions jamais mentionné dans ce mémoire le mot « culture » que nous en aurions de toute façon parlé. En effet, la culture étant l'esprit total de l'individu ou d'une société, et non seulement une de ses parties, la langue n'en est que le moyen de l'exprimer. L'histoire, la géographie, l'éducation, la littérature, les arts et le reste, en sont, mais c'est l'héritage que nous léguons de génération en génération qui est la culture. C'est la conscience du passé et de l'avenir.

Fernand Dumont définit ainsi la culture:

« Premièrement, il y a ce que j'appelle une culture comme milieu. Les hommes et les femmes vivent dans un monde significatif. Le paysage est humanisé, le langage est chargé de significations. Cette culture comme milieu a plus ou moins de qualité selon l'état de la société. Il y a aussi ce que j'appelle une culture comme horizon; ce qui amène l'individu à décrocher de son milieu immédiat, à se donner une vision du monde plus large, une conscience historique, pour accéder aux oeuvres de l'esprit, à la littérature, à l'art, à la science. Donc, la culture, c'est ce qu'on pourrait appeler l'univers en autant qu'il a un sens. Ce qu'on appelle les oeuvres de culture, c'est l'incarnation, pour ainsi dire, de la signification du monde ».¹

¹ Québec-français, été 1994, numéro 94, page 67

Ce projet de loi et de société est en soi oeuvre de culture parce qu'il trace un horizon libre à un peuple s'inscrivant enfin dans l'histoire du monde.

La Société nationale de l'Est du Québec privilégie, dans cette ligne de pensée, notre patrie qu'est le Québec, et non quelque politicien ou parti politique qui ne sont souvent que de passage, avant d'être remplacés par d'autres. Or, une ligne de force a toujours existé au Québec, et c'est le désir de ce peuple d'acquérir sa souveraineté. S'il y a eu parmi nos ancêtres des gens qui ont accepté la défaite et qui s'en sont accommodés, il y a eu, de tous temps, des patriotes qui n'ont cessé de croire que ce peuple pouvait prétendre à sa reprise en mains.

*Il est malheureux que nos dirigeants aient négligé l'histoire du Québec réel et véritable, car cette connaissance est à la base de toute la perception des individus sur leur être collectif. Quand nous l'ignorons, nous ne savons plus où aller. **Nous demandons au gouvernement du Québec, quel que soit le résultat de la prochaine consultation référendaire, de replacer l'enseignement de l'histoire nationale à sa vraie place dans l'école.** La vraie histoire: pas celle de Louis Hébert qui tombe de son toit, mais celle des patriotes qui se battent depuis plus de 230 ans pour que ce peuple vive. Si on avait fait lire à tous les écoliers et écolières du Québec, depuis 1960, le rapport Durham, si on avait insisté un peu plus seulement sur le sort qu'on a fait subir aux Acadiens, nos frères, probablement que la souveraineté serait déjà chose acquise. Nous n'en serions pas à tergiverser, encore, avec des politiciens qui veulent nous garder dans la dépendance et la faiblesse chronique.*

De l'histoire

1760, nous perdons devant les Anglais.

Nous avons baissé la tête pendant 70 ans, en prenant cependant les moyens pour résister, pour garder notre langue, notre culture, nos institutions, notre religion, etc...

1837, c'est la révolte. Victoire et défaite des patriotes. Pensions et exil des nôtres. Nous n'avions peut-être que des fourches pour gagner notre liberté, mais, au moins, on avait le coeur d'essayer et non de toujours croire que nous n'étions que des incapables, comme certains des nôtres prennent plaisir à nous accabler. Combien de Québécois et de Québécoises connaissent l'histoire des patriotes de la Vallée du Richelieu et du Nord de Montréal, de Saint-Eustache à Saint-Denis? Nous serions curieux de voir Michel Bélanger et Ghislain Dufour nous livrer les résultats d'un tel sondage auprès de 10 000 personnes.

Nouvelle défaite. Oui, les Anglais ont été encore plus sévères avec nous qu'au lendemain de 1760, pensant sans doute que nous plierions l'échine pour de bon. Pour nous punir, on nous a imposé l'Acte d'Union, pour nous assimiler, nous du Bas-Canada, à eux du Haut-Canada. Puis il y eut 1867, une confédération qui n'en est pas une et qu'on a votée uniquement au niveau des parlementaires avec une majorité de trois voix (24 à 27) de ceux du Bas-Canada. On aimerait bien que nos super-démocrates qui remettent en question la légitimité du processus référendaire évaluent celle de la méthode utilisée pour nous imposer la confédération, et les conscriptions, et la perte de nos pouvoirs, et le rapatriement unilatéral de la constitution, et pourquoi pas l'injure de Meech.

Avec 1960, la lumière de la liberté et de la dignité se lève à nouveau. Les jeunes générations, sous un leadership d'avant-garde de gens qui, détenteurs de la connaissance historique, reprennent le flambeau, souvent de manière maladroite, mais toujours sous le sceau de la fierté. Des démocrates québécois ont uni leurs efforts pour, que malgré les écarts et les provocations, nous conservions une ligne directrice de ré-appropriation de notre pays par les voies démocratiques. Nous y sommes presque et d'aucuns guettent avec espoir la fausse note... La volonté de la SNEQ et de la très grande majorité de nos membres est de nous redonner cette patrie avec la dignité que la plupart des pays du monde partagent.

L'article 17 Un non impossible

Mais nous avons peur du non. Nous avons peur d'un nouveau non.

Nous n'avons pas peur de la possession de notre liberté. Nous avons peur de la réponse qui nous maintiendrait dans la dépendance.

Assez pour interroger la question à un volet, qui commande que nous répondions par oui ou par non. Nous sommes pour le oui, sans conteste, mais comme Québécoises et Québécois, nous ne voulons pas que le Québec plonge dans le désastre d'un nouveau non. L'article 17 de l'avant-projet de loi peut-il à ce propos constituer un piège collectif? Si c'était le cas, le gouvernement en serait tenu responsable, même si les vrais coupables seraient les organisations politiques et économiques incapables de se brancher et de considérer le bien commun d'un peuple avant celui de leurs intérêts immédiats. Nous, de la Société nationale de l'Est du Québec, et nos partenaires dans la coalition pour la souveraineté, dans le Bas Saint-Laurent et ailleurs au Québec, souhaitons que l'on fasse la souveraineté, pour ensuite pouvoir choisir la formation politique la plus apte à gouverner un Québec souverain, sans égard à la question constitutionnelle Canada-Québec.

Nous avons autre chose à faire au Québec que de toujours parler de constitution.

Le non est une réponse facile des indécis.

Le non est une réponse facile pour qui ne sait pas.

Le non est une réponse facile pour l'insécure.

Le non est un refuge.

Nous savons que pour gagner, il faudra un mouvement de solidarité francophone des plus solide, car nous avons besoin d'au moins 60 % de « oui » francophones pour gagner avec un timide 50 % de Québécoises et de Québécois.

*Nous savons que, pour gagner ce référendum de la liberté, les francophones devront voter très nombreux et se montrer solidaires, face à des anglophones et allophones qui, eux, votent à sens unique et dans une proportion fantastique. Mais il faut dire que **NOUS** serons responsables du résultat: les anglophones et allophones ne sont pas assez nombreux pour bloquer la décision des francophones. Au surplus, il ne faudrait pas rendre les allophones responsables de notre échec, alors qu'ils ont été les victimes inconscientes d'une information faussée avant d'émigrer au Canada. On ne leur a pas expliqué le caractère distinct du Québec.*

Le non serait très dommageable au Québec. Après 1980, le gouvernement fédéral n'a pas hésité à jouer du couteau pour se moquer du peuple québécois et de ses représentants, pour rapatrier unilatéralement une constitution et en changer les règles sans notre accord. Partout au Canada, on a applaudi pendant qu'on rongait ici notre frein, tout en continuant à s'entre-déchirer. Puis il y eut des hommes et des femmes qui, de bonne foi, ont cru dans la possibilité d'arranger les choses de façon amicale, ce qu'on a appelé le beau risque, avec, comme initiateur de ce mouvement, nul autre que René Lévesque. Tous et toutes, ils ont tenté de minimiser les dégâts avec les cinq conditions de Meech. De partout, les flèches ont sifflé et les pillages de drapeau fleurdisé ont fait la UNE pour nous rappeler que nous étions des perdants et que nous devions le rester, quitte à ne jamais pouvoir exprimer que notre caractère distinct. Cela devait nous plonger dans le ridicule de Charlottetown, que nous avons heureusement balancé par-dessus bord. Les anglais aussi, mais parce qu'ils trouvaient qu'on nous en donnait trop.

Lorsque nous nous serions encore dit non, au vu et au connu de tout le peuple canadien, comment pensez-vous, mesdames et messieurs les commissaires, qu'on nous percevra au Canada et dans le monde? Comme un peuple refusant de franchir la ligne d'arrivée en gagnant, qui s'arrête à mi-course par peur de ses concurrents laissés derrière. On ne mériterait donc rien de mieux que l'imposition de la réforme Axworthy, qu'« ils » auront cachée le temps d'un non, rien de mieux que l'assurance-chômage qu'ils nous auront menacés de perdre, en même temps que les pensions de vieillesse. A notre grande peine, ce « ils », dont nous parlons, ceux-là n'auront pas beaucoup parlé durant la campagne, préférant faire « faire la job » par des nôtres. Nous serons à la renverse par rapport à ce que le monde moderne recherche dans ses négociations avec l'étranger: des gens avec de la matière grise, de l'intelligence et de l'audace.

Le non « que nous nous serions donné » nous poursuivra pendant encore plus longtemps que celui de 1980. Nous serons affaiblis, humiliés, certains se sentiront trahis par les leurs, d'autres voudront quitter cette patrie sans mémoire, plusieurs démissionneront à tout jamais, mais le grand nombre restera et perpétuera ce désir de liberté. Et à un moment de notre histoire future, ils reviendront à la charge.

Mais comment cela se passera-t-il, si nos petits-enfants d'alors constatent que Montréal est contrôlée par une majorité non-francophone, qu'ils occupent la plus grande partie des sièges de l'Assemblée nationale et au surplus, du conseil des Ministres. Nous aurons sans aucun doute un ministre d'arrière-ban francophone pour la sauvegarde du français, mais un ministre sénior anglophone pour, sinon promouvoir la langue anglaise, au moins encourager l'immigration anglophone avec la collaboration entendue du gouvernement fédéral.

Ce non « que nous nous serions donné » ne nous conduirait-il pas jusqu'à la réalisation de la prophétie de Lord Durham qui a dit:

« Sans opérer le changement ni trop rapidement ni trop rudement pour ne pas froisser les sentiments et ne pas sacrifier le bien-être de la génération actuelle, ce doit être désormais la première et ferme intention du Gouvernement britannique d'établir une population anglaise, avec les lois et la langue anglaises, dans cette province, et de ne confier son gouvernement qu'à une Législature décidément anglaise. »

AVEC UN OUI À LA SOUVERAINETÉ,

Nous ferons du Québec

- *un état moderne et ouvert;*
- *un hameau français en Amérique;*
- *avec sa culture propre et qui pourra évoluer;*
- *composé de citoyennes et de citoyens égaux et fiers;*
- *un peuple digne et enrichi, en dedans;*
- *une société démocratique établie sur la solidarité, respectueuse de ses minorités et des premières nations,*

mais ce n'est pas qu'ici que nous vivrons tout cela.

- *Les autres nations nous pressent d'agir;*
- *Les autres pays nous invitent;*
- *Le Canada nous respectera;*
- *Les pays pauvres souhaiteront notre coopération;*
- *Nous serons parmi les pays riches et développés.*

Permettez-nous de citer de nouveau Fernand Dumont:

« il pourra être enthousiasmant de vivre une aventure comme la nôtre. N'est-ce pas passionnant d'être différents? Le jour où les jeunes d'ici vont sentir que c'est un honneur de parler français, parce que justement c'est original en Amérique, la situation du français va changer rapidement. Ce qui manque ici, c'est le sens de l'honneur, de la grandeur, de la fierté de notre différence. Un petit peu de vanité ne nous ferait pas de tort. »²

Si nous ne sommes pas un pays sans grands-parents, léguons donc à nos petits-enfants cette richesse d'un pays libre, pacifique, ouvert à ses citoyennes et citoyens et à ses régions, responsable.

Léguons en même temps cette générosité qui nous caractérise, au point de nous oublier ou de nous faire passer au second plan. Cette générosité fera du Québec une terre d'accueil par excellence où les immigrants seront invités à venir enrichir nos régions. Nous sommes décidés et avons les moyens de les y accueillir fraternellement, en leur garantissant de conserver leur fierté collective, doublée d'une insertion culturelle et économique dont l'éducation serait le fer de lance.

² Québec-français, été 1994, numéro 94, page 68

Réaménager la question

En conclusion, nous demandons au gouvernement du Québec de réfléchir de nouveau à la formulation de la question. Nous croyons que des solutions peuvent exister qui donneraient le choix entre deux ou plusieurs options obligeant les électeurs et électrices à devoir choisir entre des solutions toutes avantageuses pour le Québec. Au cours des dernières décennies, les palabres constitutionnels ont contribué à faire augmenter le(s) déficit(s) de nos gouvernements. De la charte de Victoria au désormais non-Accord de Charlottetown, en passant par le référendum de 1980, la nuit des longs couteaux, le rapatriement de la constitution et l'entente avortée de Meech, tout a été échec sur échec. Nous avons déjà tout tenté: un non ne pourrait que conduire le Québec au maintien du statu quo, ou pire encore, à l'aggravation du statu quo, ou à l'extrême, à notre disparition. Un oui serait l'expression d'un peuple fier, et seul un peuple fier peut mériter le respect de ses voisins. Il vaut mieux inspirer le respect que la pitié.

La SNEQ croit que la consultation de la population du Québec devrait tourner à l'avantage du Québec. Ainsi, tout en maintenant la question telle que posée actuellement, option que nous nous engageons à défendre de toutes nos forces, elle pourrait offrir des alternatives, dont les contenus seraient des projets souverainistes-associationnistes, mais dont les délais seraient fixés et connus de la population, pour ce qu'elles sous-entendraient de nouvelles négociations avec le Canada. Ce serait l'expression de la dernière chance.

Dans l'éventualité où la population québécoise retenait ces seconds choix, nous saurions d'avance que le gouvernement fédéral et le Canada auraient l'obligation de nous donner satisfaction dans ce délai, sinon la loi sur la souveraineté s'appliquerait. Dans cette perspective, l'échéance d'une année fixée par l'avant-projet de loi, pour la négociation des ententes

avec le Canada, serait donc prolongée du temps préalablement fixé par les autres options.

*Cette façon de procéder serait respectueuse de ceux et celles qui participent à la présente ronde de consultation québécoise. Il serait encore plus évident que les absents ont toujours tort, parce qu'ils n'auraient pas contribué à enrichir le débat. Nous ne nous opposerions pas à ce qu'un volet de la question soit le statu quo, car celui-ci est la suite logique d'un non. Si le Parti Libéral, autant celui de Jean Chrétien que celui de Daniel Johnson, veut nous passer le statu quo, il serait intéressant de les voir se débattre à nous en expliquer ses avantages. De flexible à souple, à évolutif, le statu quo demeurera toujours le statu quo. Pour ne pas avoir de solution à proposer, il y a un prix à payer. **Et à ce prix-là, c'est maintenant oui à la souveraineté.***

Nous demandons à Mario Dumont et à l'ADQ de ne pas envisager de victoire électorale avant d'avoir contribué à la solution immédiate de la question nationale. D'exiger que nous réglions tous les problèmes économiques avant de faire un choix national, dont la souveraineté, est une formidable erreur d'appréciation, car le consensus sur cette question ne sera jamais possible. Elle risque au contraire de nous aventurer encore davantage dans la perte de nos pouvoirs et dans la détérioration de notre équilibre économique et social.

Nous rejetons catégoriquement la prétention de l'ADQ à l'effet qu'il n'est pas opportun de consulter la population dès maintenant. La population a majoritairement élu le Parti Québécois, et son programme, en septembre 1994 et le pourcentage obtenu par l'ADQ ne justifie pas sa volonté de retarder la démarche référendaire. Il est prioritaire que le peuple du Québec statue rapidement sur son avenir constitutionnel, afin d'enclencher rapidement un processus de décentralisation et d'orientation collective.

L'idée de créer un parlement de l'union nous apparaît prématurée avant toute décision sur notre souveraineté, et nous croyons que le Québec gagnera bien davantage à décentraliser les décisions vers les régions, en particulier pour tout ce qui s'appelle « services directs à la population ». Les consensus sur ces pouvoirs délégués aux régions supposeront de nombreuses discussions, mais elles auront l'avantage de se faire entre nous et pour nous.

Nous souhaiterions davantage:

- que le Québec assume intégralement sa responsabilité de pays souverain, en matière internationale,*
- pouvoir opter pour une citoyenneté québécoise qui dira parfaitement qui nous sommes,*
- nous doter de nos propres services postaux, car nous pourrions en rehausser la qualité et l'accessibilité, à exposant 10,*
- posséder notre charte des droits et libertés, celle qui doit nous ressembler en premier lieu,*
- élaborer nos politiques en matière d'immigration, ce qui peut devenir notre talon d'Achille ou l'expression de notre survivance.*

Une chose est certaine: quand nous nous serons décidés pour notre souveraineté, de grands pas resteront à faire, qui constitueront sans doute un défi encore plus emballant et plus beau, que la souveraineté même. La souveraineté est l'outil qui permettra à notre société de se développer et de s'améliorer.

Quand nous aurons enfin défini notre statut, nous pourrons, tous partis associés, entreprendre le grand ménage. Nous ne serons pas tous d'accord mais, au moins, nous savons que nous finirons par nous entendre, sur nos buts communs.

« Le Québec est maintenant libre de ses choix »

(Robert Bourassa)

*A ce moment de notre histoire, le peuple du Québec a la chance extraordinaire de s'approprier un pays dans la paix et la dignité. La SNEQ est incapable de seulement envisager la disparition lente de son peuple, encore moins de la vivre. **Nous demandons au peuple du Québec de s'unir enfin, dans une solidarité qui fera notre fierté dans une génération.** Nous avons la conviction que seul un oui, massif à notre souveraineté, nous permettrait d'envahir, en masse, les lieux de la Fête nationale de 1995.*